

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la délibération
15	15	15

Séance ordinaire du Mardi 05 octobre 2021

Date de la convocation : 25/09/2021

Affichage du 15/10/2021
Au 15/11/2021

L'an deux mil vingt et un et le mardi cinq octobre à 20 h 00 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle, pour motif de Covid 19, sous la présidence de Monsieur Bernard KALCH : Maire

Présents : Fabrice TISSERAND, Sébastien ENDT, Amandine RAUCH, Sébastien ELOI, Rachel KLEIN-DORMEYER, Caroline MOUTIER, Roselyne MATHIS, Guillaume DUMONT, KAISER Jonathan, Pascale EXTREMERA-RUIZ.

Absents excusés : Jean-Christophe BOULEY qui a donné procuration à Sébastien ENDT ; Eric MATHIS qui a donné procuration à Sébastien ELOI, Séverine LUXEMBOURG qui a donné procuration à Guillaume DUMONT ; Charlotte MEYER qui a donné procuration à Caroline MOUTIER.

Secrétaire de séance : Fabrice TISSERAND.

Ordre du jour	
Numéro et objet de la délibération	
01	Constitution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier
02	Adhésion Fus@é
03	Clôture du budget «Lotissement»
04	Prise en charge du « Livre sur Henridorff »
05	Contrat Enfance Jeunesse 2021-2025
06	Divers et communications

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2021

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité

N° 01 - COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER ELECTIONS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE TROIS PROPRIETAIRES TITULAIRES ET DE DEUX PROPRIETAIRES SUPPLEANTS

Monsieur le Maire fait connaître que par lettre du 02 août 2021, Monsieur le Président du Conseil Départemental l'a invité à faire procéder, par le Conseil Municipal, à l'élection des propriétaires appelés à siéger au sein de la Commission Communale d'Aménagement Foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie le 17 août 2021, soit plus de quinze jours avant ce jour.

Se sont portés candidats, les propriétaires ci-après, qui sont de nationalité française, qui jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

NOMS + PRENOMS	ADRESSES	DATE DE NAISSANCE	DATE D'INSCRIPTION
MATHIS Damien	06, Rue de la Forêt 57820 HENRIDORFF	06/03/1951	16/09/2021
GROSSE Jean	29, Rue Principale 57370 SAINT JEAN KOURTZERODE	11/11/1948	28/09/2021
HECHINGER Didier	67, Rue des Vergers 57820 HENRIDORFF	14/06/1970	30/09/2021
WISHAAPT Michel	4, Rue du Château d'eau 57820 HENRIDORFF	29/07/1973	01/10/2021
HEITZMANN René	70, Grand 'rue 57820 HENRIDORFF	31/08/1943	03/10/2021
ENDT Sébastien	14, route de Waltembourg 57820 HENRIDORFF	18/03/1978	03/10/2021
KAISER Jonathan	2, rue de la Forêt 57820 HENRIDORFF	10/09/1984	03/10/2021

Le nombre de votants étant de 15, la majorité requise est de 08 voix.

Elections des propriétaires titulaires. Ont obtenu au premier tour :

MATHIS Damien : 13 voix

WISHAAPT Michel : 10 voix

HEITZMANN René : 02 voix

ENDT Sébastien : 15 voix

KAISER Jonathan : 03 voix

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, Messieurs Sébastien ENDT, Damien MATHIS et Michel WISHAAPT sont élus membres titulaires

Elections des propriétaires suppléants. Ont obtenu au premier tour :

GROSSE Jean : 01 voix

HECHINGER Didier : 05 voix

HEITZMANN René : 09 voix

KAISER Jonathan : 14 voix

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, Monsieur Jonathan KAISER est élu premier suppléant et Monsieur René HEITZAMNN est élu deuxième suppléant.

N° 02 - ADHESION FUS@é

Le Maire de la commune de Henridorff expose au Conseil Municipal le point ci-après portant sur l'acquisition de solutions numériques dans le cadre du groupement de commande Fus@é initié par le Département de Moselle et leur subventionnement.

Pour mémoire, notre commune a adhéré par délibération du 24 septembre 2020 au groupement de commande Fus@é «Faciliter les USages @-éducatif» qui met à notre disposition une coordination facilitatrice assurée par le Département et des marchés dédiés pour l'acquisition de solutions numériques dites clefs en main et labellisées par les Autorités Académiques.

Ainsi, les matériels et travaux fléchés dans ces marchés peuvent être subventionnés conformément au règlement d'octroi idoine des subventions Fus@é du Département de la Moselle. Ceci étant exposé, je propose au Conseil Municipal :

De m'autoriser à signer toutes les commandes de matériels et les équipements numériques pour nos écoles (travaux de câblages, solutions interactives, classes mobiles, bureautiques...) dans le cadre des marchés mis à disposition par le groupement de commandes Fus@é.

Et de m'autoriser à solliciter toutes les subventions correspondantes au nom de la commune.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, adopte ce point.

/

N° 03 - CLOTURE DU BUDGET ANNEXE «LOTISSEMENT»

Tous les travaux du budget annexe « lotissement» étant soldés ; la commune de Henridorff décide, par 12 voix pour et 03 abstentions de dissoudre le budget annexe du lotissement au 31 décembre 2021.

/

N° 04 - PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA DOCUMENTATION DE M. REUZÉ

La Maire présente le document intitulé «Henridorff», la petite histoire de Henridorff, réalisé par Monsieur Pierre Reuzé. Ce livret est un condensé de différents ouvrages et documents parus sur notre commune. Monsieur Reuzé sollicite une participation financière de 150,00 € pour la remise du livret à la commune.

Après délibération, par 13 voix pour et 02 abstentions, le Conseil Municipal :

- Décide de verser la somme de 150,00 € à Monsieur Pierre Reuzé
- Charge le maire d'établir le mandat correspondant.

/

N° 05 - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg et les communes associées avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Moselle sont engagées dans une démarche de Convention Territoriale Globale (CTG).

"Le Contrat Enfance Jeunesse est arrivé à échéance au 31/12/2020. Ce dispositif est remplacé par les bonus territoire via la CTG du pays de Phalsbourg.

Le conseil municipal après délibération autorise le Maire à signer la Convention Territoriale Globale et ses éventuels avenants pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025. "

Divers et communications :1. Travaux :

- Vestiaires et salle socioculturelle : Le Maire présente différents devis pour la réalisation de WC handicapés aux vestiaires et le remplacement de l'escalier extérieur de la salle.
- Ecole primaire : De nouveaux stores ont été commandés chez JCE stores d'Arzviller pour un montant de 447,60 € pour la classe de M. GAUTHIER Ludovic.
- Mairie : un nouvel écran a été posé dans la salle de réunion. Coût avec pose : 1611,00 €
- Plateau surélevé et passage piétons à l'entrée du village : les travaux sont achevés. Après en avoir délibéré et après vote, en attendant l'élaboration d'un projet de sécurisation sur l'ensemble du village, la rue de lotissement (Holzweg) restera une «priorité à droite».
- Ecole maternelle : des jeux ont été dessinés au sol par l'entreprise GERNER.

2. SAFER : Un demande d'affichage pour la vente de trois terrains nous est parvenue en mairie. Il s'agit de parcelles sises en section E n° 36 au lieu-dit «Rouillon» de 12,40 ares, n° 207 au lieu-dit «Neben Dem Lutzelburger Fussweg» de 11,00 ares et n° 286 au lieu-dit «Bruchwald» d'une contenance de 11,90 ares. Après discussion, la commune va se porter candidate pour l'acquisition de ces parcelles.3. Immobilier : La maison sise n° 98 Grand'rue ayant appartenu à Marcel MERCK et Agnès MATHIS est actuellement à la charge de l'UDAF. Elle menace ruine et un mur risque de s'effondrer. Affaire à suivre.4. Informations diverses :

- Voiries : des plaintes ont été reçues en mairie concernant les «crottes» de chiens sur les propriétés privées.
- Conteneur à vêtements : celui implanté rue du stade a brûlé. Il sera remplacé.
- Fibre : La commune était dans l'obligation de résilier son contrat avec Norest, étant donné qu'ils ne sont pas en mesure de nous fournir la fibre. Guillaume est chargé de solliciter des devis pour un nouveau contrat au 1er janvier 2022.
- La Sous-préfète fera une visite à la mairie le mercredi 27 octobre à 14 H.
- Locataires de l'école maternelle : Ils ont fait des dégâts à l'extérieur du logement. Affaire à suivre.

La séance a été levée à 22 heures 25.

EMARGEMENTS

Bernard KALCH, Maire :	Fabrice TISSERAND, 1 ^{er} Adjoint :	Sébastien ENDT, 2 ^{ème} Adjoint :
Amandine RAUCH 3 ^{ème} Adjointe :	Jean-Christophe BOULEY, Conseiller : Procuration à ENDT Sébastien	Sébastien ELOI Conseiller :
Rachel KLEIN-DORMEYER Conseillère :	Roselyne MATHIS Conseillère :	Caroline MOUTIER, Conseillère :
Guillaume DUMONT, Conseiller :	Jonathan KAISER Conseiller :	Charlotte MEYER, Conseillère : Procuration à Caroline MOUTIER
Séverine LUXEMBOURG, Conseillère : Procuration à Guillaume DUMONT	Eric MATHIS, Conseiller : Procuration à ELOI Sébastien	Pascale EXTREMERA RUIZ, Conseillère :

